

## LA TARIFICATION EST IDENTIQUE POUR TOUS LES SERVICES DU RÉSEAU LE 37

### VOYAGE OCCASIONNEL

#### Ticket unitaire : 1 €

En vente uniquement à bord des véhicules.  
Valable 90 minutes, correspondance autorisée, aller-retour interdit.

### VOYAGES RÉGULIERS

Pour faciliter vos déplacements réguliers, utilisez la Carte Oûra le 37 chargée avec un carnet de 10 trajets ou un abonnement mensuel. L'achat de la carte Oûra s'effectue dans les points de vente du réseau le 37.  
Plus d'infos sur [reseau-le37.fr](http://reseau-le37.fr)

#### Premier achat de la carte Oûra : 5 €

#### Rechargement 10 trajets : 7 €

#### Rechargement abonnement mensuel : 20 €

Rechargements en vente sur la boutique en ligne ([reseau-le37.fr](http://reseau-le37.fr)), dans les points de vente et à bord des véhicules.

La validation de la carte Oûra le 37 est obligatoire à chaque montée dans un véhicule, même pour une correspondance.

### LES POINTS DE VENTE :

#### Siège de la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône

9 rue du 19 mars 1962 à Saint-Maurice-l'Exil  
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

#### Office de Tourisme

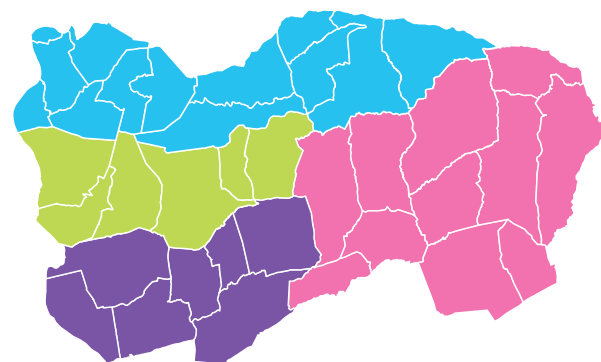
24 avenue des Terreaux à Beaurepaire  
Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 ; samedi de 9h à 12h30

## LE SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) ZONAL ASSURE UNE COUVERTURE DE L'ENSEMBLE DES 37 COMMUNES D'ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE.

Il permet aux usagers de réaliser des trajets depuis ou vers les différents points d'intérêt du territoire : gares, administrations, établissements scolaires, centres médicaux, commerces, équipements culturels et sportifs, zones d'emplois, centres-bourgs...

Déclenché uniquement sur réservation, il propose 4 allers-retours possibles par jour dans chacune des 4 zones couvrant le territoire d'Entre Bièvre et Rhône. Le service fonctionne du lundi au samedi, toute l'année, sauf les dimanches et jours fériés.

Il permet également de faire des correspondances avec les lignes A, B et C.



Le+

**AVEC UN MÊME TITRE DE TRANSPORT, vous pourrez emprunter un service TAD zonal et une ligne régulière en correspondance.**

## Comment réserver le TAD ZONAL ?

- 1. Vous téléphonez au numéro de réservation TAD ou effectuez votre réservation sur le site internet [reseau-le37.fr](http://reseau-le37.fr), en indiquant :** l'arrêt de prise en charge et de destination, le jour et l'horaire souhaités pour l'aller et le retour. Pour faciliter vos prochaines réservations, vous serez inscrit au service lors de votre 1<sup>er</sup> appel, avec vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone.
- 2. Vous êtes recontacté (appel, SMS ou mail) la veille de votre trajet, entre 17h et 18h, pour confirmer l'heure à laquelle vous serez pris en charge.**
- 3. Un minibus passe vous prendre à l'heure annoncée !**

La prise en compte des réservations est faite dans la limite des places disponibles. Suivant le nombre de réservations, certaines demandes ne seront pas acceptées ou seront décalées de + ou - 15 minutes. En cas de non présentation à l'arrêt à l'horaire fixé, le véhicule n'attendra pas l'utilisateur plus de 3 minutes. En cas de récidive, ce dernier pourra se voir refuser l'accès au service.

### INFORMATIONS RÉSEAU ET RÉSERVATIONS TAD

**0 800 00 17 79**

(NUMÉRO VERT GRATUIT)

OU [RESEAU-LE37.FR](http://RESEAU-LE37.FR)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h, à partir de 15 jours avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17 h au plus tard (le vendredi pour un trajet le lundi suivant).

# TAD 2

Ce service de TAD zonal permet aux usagers de la zone TAD 2 de réaliser des trajets depuis ou vers différents points d'intérêt : gare SNCF, établissements scolaires, administrations, centres médicaux, commerces, centre social du Roussillonnais, équipements culturels et sportifs, centres-bourgs....

Le service fonctionne sur réservation uniquement, du lundi au samedi, toute l'année, sauf les dimanches et jours fériés. Il permet également de faire des correspondances avec les lignes A, B et C.

La veille de votre trajet, vous serez recontacté (appel, sms ou mail) entre 17h et 18h pour confirmer l'horaire de prise en charge.

## ARRÊTS DE LA ZONE TAD 2

### La Chapelle-de-Surieu

1. Mairie de La Chapelle

### Saint-Romain-de-Surieu

2. Mairie de St Romain

### Ville-sous-Anjou

3. Mairie de Ville-sous-Anjou

4. Poncin

5. Grange Neuve

6. Champerin

### Roussillon

7. La Palloudière

8. Les Chals

9. Terres Rouges

10. Carrefour Reynaud

11. Le Réservoir

### Le Péage-de-Roussillon

12. Montée de Louze

### Saint-Maurice-l'Exil

13. Le Maréchal

## POINTS D'INTÉRÊT DE LA ZONE TAD 2

### Saint-Maurice-l'Exil

14. Rhône-Varèze

15. Collège Frédéric-Mistral

16. Médiathèque

17. Rue François-Truffaut

18. Rue Sacco-et-Vanzetti

### Roussillon

19. Rue Barbusse

20. Vercruysse - Cités

21. Cité scolaire de l'Edit

22. Jaurès - Centre Social

23. Mairie de Roussillon

24. Clinique

### Le Péage-de-Roussillon

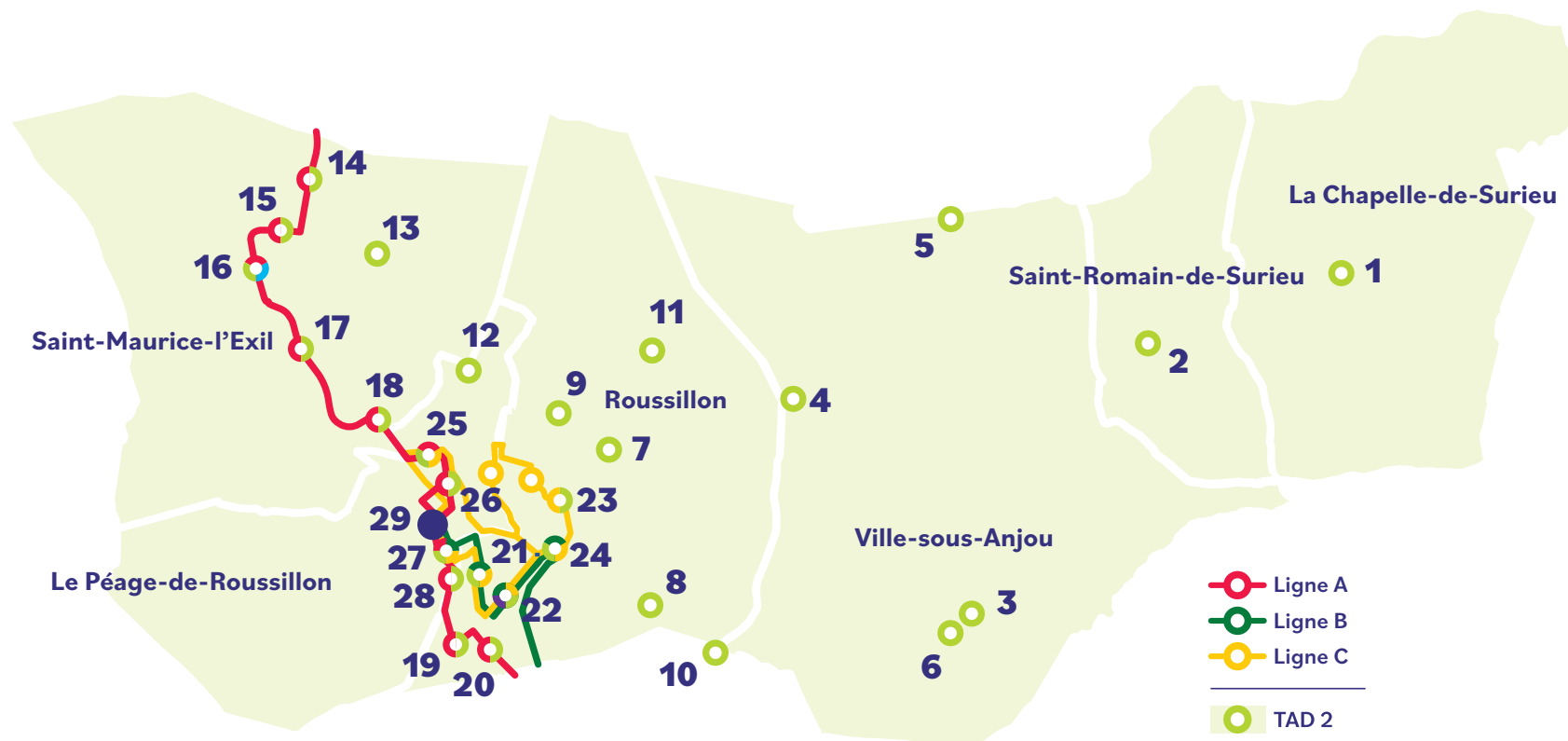
25. Bellefontaine

26. Bayard

27. Jules-Ferry

28. Route de Sablons

29. Le Péage - Gare



## TRAJET EN DIRECTION DES POINTS D'INTÉRÊT

### Arrêts de montée :

- Arrêts de la zone TAD 2 (ci-contre de 1 à 13)

### Arrêts de descente :

- Points d'intérêt de la zone TAD 2 (ci-contre de 14 à 29)
- **Terminus à l'arrêt Le Péage - Gare : Arrivée à 8h20 - 10h20 - 13h20 - 15h30\***

## TRAJET AU DÉPART DES POINTS D'INTÉRÊT

### Arrêts de montée :

- **Le Péage - Gare : Départ à 10h30 - 12h40 - 15h45 - 18h15\***
- Points d'intérêt de la zone TAD 2 (ci-contre de 14 à 29)

### Arrêts de descente :

- Arrêts de la zone TAD 2 (ci-contre de 1 à 13)

\*Correspondances possibles avec les lignes régulières A, B et C : voir fiches horaires ou site internet [reseau-le37.fr](http://reseau-le37.fr)



Prenons l'exemple

d'Arthur

Arthur habite La Chapelle-de-Surieu. Il souhaite aller au cinéma du Péage-de-Roussillon avec ses deux amis pour une séance à 15h45. Il réserve un trajet dans la zone TAD 2 pour trois personnes, au départ de l'arrêt n°1 « Mairie de La Chapelle » et jusqu'au point d'intérêt n°29 « Le Péage - Gare », pour une arrivée à 15h30. La veille du trajet, il reçoit un message lui confirmant une prise en charge à La Chapelle-de-Surieu à 15h10. Il avait aussi réservé son trajet retour avec un départ depuis l'arrêt n°29 « Le Péage - Gare » à 18h15.



## RÉSERVATION TAD (modalités au verso)

**0 800 00 17 79**

(numéro vert gratuit)

**reseau-le37.fr**

Réservation à partir de 15 jours avant le déplacement et jusqu'à la veille avant 17 h au plus tard (le vendredi pour un trajet le lundi suivant).